Secteur Village

CALENDRIER DES COLLECTES 2022

JANVIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

FÉVRIER

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	1	2	3	4

MARS

L	M	M	J	V
28	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AVRIL

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

MAI

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

JUIN

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

JUILLET

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AOÛT

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

OCTOBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JANVIER 2023

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER 2023

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28			

MARS 2023

L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

- DÉCHETS + MATIÈRES ORGANIQUES
- MATIÈRES RECYCLABLES
- MATIÈRES RECYCLABLES + MATIÈRES ORGANIQUES
- GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS

COMPOSTER, C'EST À NOTRE PORTÉE!

Ville de MONT-TREMBLANT

MRC DES LAURENTIDES

ÉCOCENTRE

SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNL et aux industries, commerces et institutions[1] de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)[2]
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts[3]
- Pneus et batteries d'auto

[1]Des restrictions s'appliquent. [2]Maximum de 26 visites par année pour les citoyens et les OBNL. Interdits aux ICI. [3]Acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant et de Sainte-Agathe-des-Monts (printemps à l'automne) et au Complexe environnemental de la Rouge - RIDR (toute l'année).

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf

HEURES D'OUVERTURE :

Du 4 janvier au 2 avril 2022
Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h

Du 4 avril au 7 mai 2022
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h

Du 8 mai au 18 septembre 2022
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : 10 h à 15 h

Du 20 septembre au 31 décembre 2022
Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h

Fermé les jours fériés

PLUS DE 7 500 000 KG DÉTOURNÉS DE L'ENFOUISSEMENT EN 2021 *

* À l'échelle de la MRC des Laurentides.

MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES ORGANIQUES EN VRAC OU DANS UN SAC DE PAPIER SEULEMENT

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table.

- Nourriture (cuite, crue, avariée)
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers, friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre) et sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et nourriture pour animaux
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œuf et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillés, cartons souillés d'aliments (pizza, etc.)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois, plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

5 000 000 KG VALORISÉS À L'ÉCHELLE DE LA MRC DES LAURENTIDES EN 2021

DÉCHETS

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.

ACCEPTÉ :
Ordures ménagères et plastiques biodégradables et compostables dont le PLA.

LES MATIÈRES SUIVANTES NE SONT PAS DES DÉCHETS :
Bois, métal, aérosols = écocentre
Matières organiques = bac brun
Matières recyclables = bac vert

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

Il est important de déposer les matières en bordure de la rue, au plus tard le dimanche soir. Les gros rebuts doivent être déposés à côté des bacs, et ce, uniquement lors des journées dédiées. Merci de vérifier les matières acceptées à villedemont-tremblant.qc.ca/encombrants.

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants est destinée à l'enfouissement.
N'hésitez pas à utiliser le service d'écocentre pour toute matière réutilisable ou recyclable.

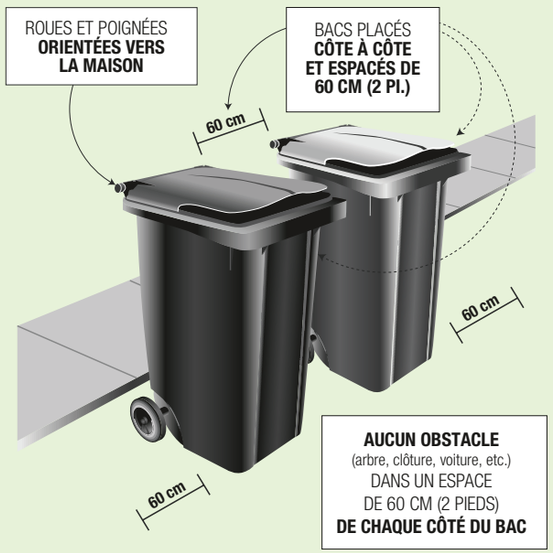

MATIÈRES RECYCLABLES

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS SEULEMENT

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 2 3 4 5 7
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (regroupés en paquets)

VERRE

Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs

7 700 000 KG RECYCLÉS À L'ÉCHELLE DE LA MRC DES LAURENTIDES EN 2021

TRAINDEVIEDURABLE.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2022

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ville de MONT-TREMBLANT
819 425-8614
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca

SECTEUR VILLAGE